



Pétition adressée à Monsieur le Maire de Toulouse

NON A LA SUPPRESSION DES BUREAUX DE VOTE A FONTAINE LESTANG, AUX ARENES, A LA CÉPIÈRE, AU PECH, à CROIX DE PIERRE . OUI A UNE DEMOCRATIE DE PROXIMITE !

La mairie de TOULOUSE a saisi la préfecture en catimini durant l'été, sans concertation avec les citoyens et sans débat au conseil municipal, pour décider de supprimer quatorze lieux de vote les faisant ainsi passer de 68 à 54, dans la ville rose. La mairie souhaite restreindre l'utilisation des écoles pour "optimiser les ressources municipales et rationaliser les moyens ", autrement dit, faire des économies de bout de chandelles. Dans nos quartiers, au lieu de l'école Étienne Billières, les électeurs se rendraient, pour les bureaux 124 et 125 à la Cartoucherie hors de leur canton, pour les bureaux 126, 127 et 128 rue Lafage hors de leur circonscription avec un temps de trajet multiplié par cinq passant parfois de cinq minutes à plus de trente, même avec les transports en commun. A Croix de Pierre, les bureaux 114 et 115 sont déplacés de l'école Molière au Gymnase Jean-François Puig au-delà des allées Charles de Fitte.

La mairie doit renoncer à ce projet qui entrave le droit de vote des citoyens, en particulier des personnes âgées ou à mobilité réduite, à quelques mois des élections européennes, scrutin qui mobilise déjà difficilement.

D'autres quartiers de la ville de Toulouse se mobilisent également.

Signons, pour le maintien des bureaux de vote dans le quartier et pour le maintien de la démocratie de proximité en facilitant l'accès des citoyens aux urnes !

Nom Prénom

Adresse

Signature

Nom Prénom	Adresse	Signature